

# Inf'ORCET

BULLETIN MUNICIPAL N°297

#Octobre 2020



## Nettoyage de l'Auzon

Même si les conditions du moment n'étaient pas favorables, le traditionnel nettoyage de l'Auzon a permis de libérer les berges et le lit de la rivière des plus gros obstacles naturels.


## Recensement militaire

Les jeunes gens nés en octobre, novembre et décembre 2004 doivent se faire recenser en mairie à compter de leurs 16 ans révolus. Se munir du livret de famille.



Facile à télécharger sur son téléphone portable, ou sa tablette\*, simple à utiliser, entièrement gratuit pour l'utilisateur... C'est le panneau pocket, outil réactif et qui vous donne des informations essentielles sur la vie de la commune

Rejoignez les quelques 380 habitants d'Orcet qui le pratiquent déjà.

\*Ouvrez votre application " Play Store ou Appstore " sur votre téléphone ou tablette et tapez Panneau pocket que vous installez. Cliquez ensuite sur le  à côté d'Orcet

## Les haies et la réglementation

Pour éviter un conflit de voisinage, voici les règles en matière de plantation et de taille de haies ou d'arbres proches des limites de propriété.

### Quelle distance de plantation par rapport au terrain voisin ?

En matière de plantation de végétaux, le Code civil (articles 670 à 673) impose des règles de distance par rapport au terrain voisin :

- 0,50 mètre de distance **si l'arbre mesure moins de 2 mètres de haut.**
- 2 mètres de distance **si l'arbre mesure plus de 2 mètres de haut.**
- La hauteur de l'arbuste ou de l'arbre se calcule du sol de plantation jusqu'à sa cime.
- Elle est jugée « à date de plantation » et non sur la taille potentielle du sujet. Par contre, chaque propriétaire mettant en terre un arbre à moins de

2 mètres de sa limite de propriété doit être conscient de sa hauteur à venir, et savoir qu'il sera dans l'illégalité dès lors que son arbre dépassera 2 mètres de haut (ce qui arrive souvent après quelques années : marronniers, bouleaux, chênes, cerisiers, pommiers...).

### Végétation qui dépasse sur la voie publique : que dit la loi ?


Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées. Ceci afin :  
+Qu'ils ne gênent pas le passage des piétons.  
+Qu'ils ne constituent pas un danger (en cachant par exemple les feux et panneaux de signalisation, en diminuant la

visibilité dans une intersection, ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant). La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait.

Source : code civil + MMA Assurances



## Agenda d'octobre

**6 octobre :**  
Collecte de sang, Salle des Fêtes 

**9 octobre :** Théâtre d'objets, Marché bio

**Du 11 au 20 octobre :**  
Exposition Jacques Galland, Maison des Comtes 



# Vie de la commune et des associations

## Inscriptions sur les listes électorales

Les personnes qui ont demandé en ligne leur inscription sur les listes et n'ont pas joint les photocopies des cartes d'identité et du justificatif de domicile sont priées de le faire et de l'envoyer à :

[l.doreille@orcet.com](mailto:l.doreille@orcet.com)

Pour celles qui souhaiteraient le faire, merci de ne pas oublier d'inclure ces documents.



## Bibliothèque

La bibliothèque municipale d'Orcet a repris ses permanences selon le rythme traditionnel : mardi et vendredi 16h30-18h30-dimanche 10-12h

Chaque usager peut venir à la bibliothèque (y compris les plus jeunes) mais doit :

- Porter obligatoirement un masque (pour les plus de 11 ans)
- Se désinfecter les mains en entrant dans la médiathèque
- Respecter la distanciation sociale (minimum 1 m), avec les autres usagers et le personnel
- Apporter son propre sac pour ses documents.

Chaque usager peut :

- Se déplacer librement dans les rayonnages
- Consulter les documents disponibles
- Retourner les documents empruntés (emplacements prévus à cet effet)
- Emprunter les documents souhaités

Il n'est pas autorisé de :

- Profiter des fauteuils et espaces de détente, lecture et convivialité
- Venir en groupe



## Collecte de sang, mobilisation citoyenne

Le niveau des stocks de produits sanguins sur le plan national est jugé trop bas pour assurer un bon approvisionnement des centres hospitaliers. Soyons solidaires des malades. 10 000 dons quotidiens sont nécessaires au niveau national, 200 pour notre département.

Pour donner son sang, il faut être majeur, en bonne santé et s'être bien hydraté avant le don. Sur le lieu de la collecte, les mesures sanitaires de distanciation sont organisées, les masques sont fournis, tout le personnel de l'EFS ainsi que les bénévoles en sont équipés. Afin d'éviter les files d'attente, prenez rendez-vous sur [Resadon.fr](http://Resadon.fr) (venir avec une pièce d'identité). En fin de parcours, la collation sera préparée par le CCAS.

La prochaine collecte aura lieu le mardi 6 Octobre de 16h30 à 19h30 salle des fêtes de la commune.

## Masques sanitaires



Il semble utile de rappeler (malheureusement) que si le port des masques fait partie des gestes barrières, leur destination, après usage ne doit pas être l'espace public.

Ils sont à jeter dans les poubelles d'ordures ménagères !



## Mutuelle Village



La prochaine permanence de la Mutuelle Village aura lieu le 3 novembre de 15 à 17h00 en mairie.

MÉDIATION CULTURELLE

### L'OBJETARIUM

Compagnie La Sphère Obliq

Vendredi 9 octobre • De 16h à 19h

ORCET, MARCHÉ BIO (STADE M. FOURNIER)



Objetarium, un atelier culturel de curiosités installé dans une ancienne cantine. Julien et Sébastien de la compagnie La Sphère Obliq, sont deux intervenants passionnés. Ce qu'ils aiment ? Déjouer de vieux objets pour les réinventer, les transformer, les pointer !

Tout public à partir de 10 ans

Représentations toutes les 25 minutes

GRATUIT (dans la limite des places disponibles)

Prévoir de réserver sur place

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

En partenariat avec la commune d'Orcet et Biézy

Informations et réservations : [culture@mond-arverne.fr](mailto:culture@mond-arverne.fr) • 04 73 77 92 79

[www.mond-arverne.fr](http://www.mond-arverne.fr)

Mond'Arverne Communauté

La Région

Association des Maires

Le Département

Le CCAS

Le CCAS

Le CCAS

Le CCAS

Le CCAS

Le CCAS

Le CCAS

## Culture et patrimoine



Voici déjà quatre ans qu'en juin 2016 nous avons présenté à notre public un peintre exceptionnel, qui nous avait séduits par la puissance évocatrice de son œuvre : Jacques Galland.

Il nous revient en octobre prochain avec de nouvelles œuvres, de nouvelles lumières, de nouvelles inspirations. Atiligérien d'origine, il a mené une grande partie de sa carrière en région lyonnaise, mais c'est au Puy qu'il est venu se fixer pour une retraite qui ne cesse d'être laborieuse. Il le dit lui-même dans un très beau texte où il se livre à cœur ouvert : « les paysages qui m'inspirent sont de là-bas : montagnes bleues, bois noirs, argiles et laves ». Les expositions se succèdent, notamment à l'hôtel du département du Puy nouvellement et magnifiquement restauré qui l'a accueilli au printemps 2018 pour une longue exposition.

Des supports de taille et de matières variées, toile de jute notamment, révèlent un style inimitable où des formes indistinctes et un subtil mélange de teintes nourrissent admirablement l'imaginaire et évoquent des paysages comme des états d'âme. Jacques Galland est un poète qui s'exprime avec ses pinceaux aussi bien qu'avec sa plume. Cette nouvelle exposition a pour titre « sous une pluie battante » comme si les déluges que nous déverse parfois le ciel, lavant l'horizon et les paysages, révélaient une autre lumière, un éclat nouveau :

« Je n'ai pas d'image, de motif ou d'intention particulière quand j'entame un travail. Elles viennent à moi néanmoins. Et avec elle la tentation figurative que je contiens et combats pour éviter de sombrer dans l'anecdote », nous dit-il dans son ouvrage sur l'Art. Aucun mot ne peut mieux exprimer le combat du peintre pour ne pas se laisser piéger par la seule apparence et atteindre ainsi l'essence de toute chose.

Cette exposition accueillera le public, dans la salle Chanonat de la Maison des Comtes, du **vendredi 9 au dimanche 18 octobre** prochain tous les jours sauf lundi de 14h30 à 18h30. Le vernissage aura lieu le jeudi 8 à partir de 19h.

### Jacques Galland « Sous une pluie battante »



9 au 18 octobre 2020

Orcet



Maison des Comtes. Tous les jours  
de 14 h 30 à 18 h 30 sauf lundi

FJEP

### ● FJEP - Activités

#### Inscriptions-Réinscriptions :

Les inscriptions continuent, toutes nos activités ont fait leurs rentrées dans le respect strict des conditions sanitaires et nous sommes ravis de ressentir ce plaisir de se retrouver. Certaines sections sont encore ouvertes notamment la chorale, la danse en ligne et le volley-ball. Plus d'informations sur notre site [www.fjep-orcet.fr](http://www.fjep-orcet.fr)

### ● FJEP

#### Accueil de loisirs d'Orcet

#### Cycle 2 des mercredis

du 4 novembre 2020

16 décembre 2020 :

inscriptions du 28 septembre

au 16 octobre 2020.

Documents administratifs et dossiers d'inscriptions disponibles sur notre site internet : [www.fjep-orcet.fr](http://www.fjep-orcet.fr)

#### Renseignements au Foyer :

04.73.69.44.61.

Site internet : [www.fjep-orcet.fr](http://www.fjep-orcet.fr)

[foyerfjep.orcet@orange.fr](mailto:foyerfjep.orcet@orange.fr)

[accueil-de-loisirs.orcet@orange.fr](mailto:accueil-de-loisirs.orcet@orange.fr)

## Escal'ados

Vacances de la Toussaint :

#### Vacances Actives

**La Roche-Blanche (11/14ans),  
7h30-18h30**

Du 19 au 23 octobre

« Sports Américains »

Baseball, Hockey, Football américain, Basketball...

Du 26 au 30 octobre

« Culture Geek : Jeux & Vidéos »

Découverte de l'histoire du jeu vidéo et du jeu de société...

Renseignements et inscriptions :

[escalados.mac.anim@gmail.com](mailto:escalados.mac.anim@gmail.com)

06 51 78 16 57

#### Accueil libre

**Du lundi au vendredi, la Roche-Blanche (11/17ans), 13h30-18h30**

Sortie du 20 octobre :

Parc Animalier d'Auvergne

Soirée du 23 octobre : Crêpe Party

Sortie du 27 octobre : Laser Game

Soirée du 30 octobre :

Tacos/Fureur d'Halloween

Renseignements et Inscriptions :

[escal-ados@mond-arverne.fr](mailto:escal-ados@mond-arverne.fr)

06 68 47 78 96

Espace Fernand-Chirent

63670 La Roche-Blanche

Guide d'activités téléchargeable sur [www.mond-arverne.fr](http://www.mond-arverne.fr)



## La Providence

Pour des raisons sanitaires, l'association n'a pas rouvert ses portes.

Merci de ne rien déposer à l'extérieur des locaux.

# État civil

## Naissances :

Le 16 juillet : COELHO Alice  
Le 23 août : DEBARNOT Elie  
Le 29 août : VIDAL ZIBOUCHE Ryan

## Mariages :

Le 29 août : GRAVEROL-LAFORGE Julien et CATTUZZATO Claire  
Le 19 septembre : VILAÇA Thomas et DE MACEDO Jennifer

## Décès :

Le 26 août : DAVID Régine, 92 ans  
Le 2 septembre : TAGLIENTE Antonio, 64 ans  
Le 21 septembre : CORMARY Didier, 69 ans  
Le 21 septembre : DELAGE Jean-Marie, 74 ans

# Ordures ménagères

## En octobre

**Bacs verts** : les **mardis** 6, 13, 20 et 27.

**Bacs jaunes** : les **vendredis** 2, 16 et 30

**CALENDRIER DES COLLECTES** : Le calendrier des collectes est disponible en mairie ou sur le site internet de la commune, ainsi que les modalités de la nouvelle taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative. (TEOMI) [www.orcet.com](http://www.orcet.com) à la page : « vie quotidienne, collecte des déchets »

Au compter du 24 août les déchetteries du SBA accueillent les usagers ;

- sur RDV le samedi uniquement
- sans RDV les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi



## Bienvenue à Lou et Romane qui ont désormais la charge du "Bar aux Maîtres"



"Nous souhaitons innover, avec l'organisation de soirées à thème, de menus sur réservation, diffusions de matches, soirées œnologiques, tapas"  
Et tout ça dans la bonne humeur !  
Au plaisir de vous voir très vite...

Lou et Romane

## Action humanitaire

Pour aider les populations de migrants et en particulier les très jeunes enfants (suivis par une puéricultrice de l'Aide sociale à l'enfance), une action est lancée afin de tricoter des bonnets, chaussons ou couvertures pour bébés ou jeunes enfants.

**Tricoter c'est bien, tricoter solidaire c'est mieux !**

Pour d'autres renseignements : Patricia FOUGERE 06 65 96 15 62

## Associations

Les différentes associations de la commune ont repris leurs activités et continuent d'accepter les potentiel(le)s adhérent(e)s.

## Pharmacie

La pharmacie Maizaud, à Orcet, organise pendant la semaine 41 (du 5 au 10 octobre 2020), un dépistage gratuit de glycémie".



## AADO

L'Association a repris ses activités le **lundi 14 septembre 2020** à l'Ecole Paul Bador à Orcet. Cette année encore, nous faisons **appel aux bonnes volontés souhaitant apporter leur aide** aux enfants dans leur travail scolaire.

Renseignements complémentaires auprès de Madame Josette Blain, responsable de l'Association, au n° 06 86 10 31 55 - mail : alexis.blain91@laposte.net

## HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS :

**Lundi** : l'accueil physique est fermé - **Mardi et mercredi** : ouverts de 9 heures à midi et de 15 heures à 18 heures - **Jeudi** : ouverts de 9 heures à midi - **Vendredi** : ouverts de 9 heures à midi et de 14 heures à 17 heures - **Samedi** : de 9 heures à 11 heures. Les visiteurs et usagers doivent porter un masque pour entrer dans les locaux.  
**Pour contacter la mairie ou prendre rendez-vous** : Téléphone : 04 73 84 73 17  
Fax : 04 73 84 94 89 - Courriel : [mairie@orcet.com](mailto:mairie@orcet.com)

## OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE :

mardi et vendredi de 16h30 à 18h30 - Dimanche de 10h à 12h

**URGENCE MAISON MÉDICALE** : Tél : 04 73 84 33 33

**C.L.I.C.** : Tél. : 04 73 60 48 85

**MARCHÉ BIO** : tous les vendredis du mois

## OUVERTURE DE LA POSTE :

mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 14h - 17h - Levée à 15h15

Bulletin mensuel édité et imprimé par la commune d'Orcet, place H. Romeuf, 63670 ORCET  
**Direction de la publication** : Dominique Guélon.  
**Rédaction** : François Marquet et commission communication.  
Tél. : 04 73 84 73 17 - FAX : 04 73 84 94 89  
Courriel : [mairie@orcet.com](mailto:mairie@orcet.com)  
Internet : [www.orcet.com](http://www.orcet.com)  
Dépôt légal à parution.

**Mise en page / Impression** : Imprimerie Decombat Cébazat - 04 73 25 06 62

Ce numéro a été tiré à 1 500 exemplaires. Les articles des associations et les petites annonces doivent parvenir en Mairie ([communication@orcet.com](mailto:communication@orcet.com)) avant le 20 du mois pour être insérés dans la limite de la place disponible.

